

DEJEPS Spécialité Animation socio-éducative ou culturelle mention « Coordination de projets »

Maîtrisez la coordination de projets éducatifs et devenez un leader dans l'animation socio-éducative.

[Référentiel Officiel](#) | [Fiche France Compétence](#)

EN BREF

Modalités

Alternance ou formation continue

Durée

12 mois (700h en centre + 500h en entreprise)

Lieu

Champs-sur-Marne (77420)

Certification

Titre RNCP 39930 - DEJEPS - Spécialité
Animation socio-éducative ou culturelle mention
Coordination de projets

Niveau

Diplôme d'État de niveau 5 (BAC+2)

Délai d'Accès

L'accès à la formation est possible dans un délai maximum de 45 jours à compter de la validation complète du dossier d'inscription.
Ce délai permet d'assurer la bonne organisation pédagogique, administrative et logistique de la formation, dans le respect des exigences réglementaires et des standards qualité.

Présentation Générale

Le DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) spécialité "Animation Socio-Éducative et Culturelle" est le diplôme de référence pour accéder aux fonctions de coordination et d'encadrement dans le secteur de l'animation.

Cette formation vous permet d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour :

- Concevoir et coordonner des projets d'animation à l'échelle d'un territoire ou d'une structure
- Diriger et animer des équipes de professionnels et de bénévoles
- Développer des partenariats stratégiques et piloter des réseaux locaux
- Assurer la gestion administrative, financière et managériale de projets complexes

En 12 mois d'alternance, vous obtenez un diplôme d'État de niveau 5 (BAC+2) qui vous ouvre les portes des postes de coordinateur, directeur adjoint ou responsable de projet, avec 89% de taux de réussite et 84% d'insertion professionnelle à 6 mois.

Programme détaillé

BLOC 1 — Concevoir un projet d'action (200h)

Objectif général : Être capable de concevoir un projet d'action socio-éducative ou culturelle en s'appuyant sur une analyse approfondie du contexte territorial et institutionnel, en mobilisant des démarches pédagogiques innovantes et en intégrant les enjeux politiques, sociaux et culturels du territoire.

Compétences visées

- Analyser le contexte territorial, institutionnel et politique dans lequel s'inscrit le projet
- Mobiliser les méthodologies avancées de conception et de planification de projet
- Construire un cadre logique d'intervention cohérent avec les besoins identifiés
- Intégrer des démarches pédagogiques innovantes et adaptées aux enjeux contemporains
- Argumenter et défendre un projet d'action devant des partenaires institutionnels et des financeurs

| Module 1 — Analyse du contexte territorial et institutionnel

- Les politiques publiques socio-éducatives et culturelles : État, Régions, Départements, communes
- Le cadre institutionnel de l'animation : agréments, conventions, habilitations, certifications Qualiopi
- Analyse des systèmes d'acteurs : cartographie des parties prenantes et jeux de pouvoir
- Les dispositifs contractuels du territoire : Contrat de Ville, PEDT, CTG, Plan Mercredi, PRE
- Les dynamiques territoriales : rural, péri-urbain, quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- Les enjeux de la décentralisation et leurs impacts sur le secteur de l'animation
- Lecture et analyse des données sociales, économiques et culturelles d'un territoire (INSEE, ANCT, CNAF)
- Méthodologie du diagnostic territorial approfondi : recueil, croisement et interprétation des données
- Analyse des besoins sociaux : démarche participative, focus groups, enquêtes de terrain
- Identifier les inégalités territoriales et leurs impacts sur les publics cibles
- Les partenariats institutionnels stratégiques : co-construction et formalisation des engagements
- Rédiger une note de cadrage stratégique à destination des décideurs et des financeurs
- Présenter et défendre un diagnostic territorial devant un comité de pilotage
- Veille réglementaire, sectorielle et politique : méthodes, sources et outils numériques

| Module 2 — Méthodologie de projet avancée

- Les théories du changement appliquées aux projets socio-éducatifs
- Le cadre logique avancé : de l'arbre à problèmes à la matrice de planification de projet
- Formulation d'objectifs complexes : SMART, OKR (Objectives & Key Results) adaptés à l'animation
- Planification avancée : méthode PERT, chemin critique, diagramme de Gantt multi-acteurs
- La gestion des risques de projet : identification, analyse, plans de mitigation
- Construire un plan d'action opérationnel multi-partenaires
- La gouvernance d'un projet : comité de pilotage, comité technique, rôles et responsabilités
- Rédiger un cahier des charges fonctionnel et technique pour un projet complexe
- Les outils avancés de gestion de projet : Asana, Monday.com, Notion, projets collaboratifs
- La méthode agile appliquée aux projets socio-éducatifs : sprints, rétrospectives, itérations
- Négociation et contractualisation avec les partenaires : conventions, lettres d'intention, MOU
- Conduite d'une procédure d'appel d'offres ou de mise en concurrence de prestataires
- Le dossier de projet complet : structure, contenu, indicateurs, budget, communication
- Présentation et soutenance d'un projet devant un jury institutionnel ou un comité de financement
- Capitalisation des expériences : retours d'expérience, modélisation et essaimage de projets

| Module 3 — Démarches pédagogiques et innovation

- Les fondements théoriques de la pédagogie : behaviorisme, constructivisme, socioconstructivisme
- L'andragogie : spécificités de l'apprentissage chez l'adulte (Malcolm Knowles)
- Les pédagogies émancipatrices : Freire, Freinet, Dewey — applications contemporaines
- Design thinking appliqué à la conception de projets socio-éducatifs
- L'innovation sociale dans l'animation : définition, conditions, exemples inspirants
- La co-construction avec les bénéficiaires : démarches participatives avancées
- Les apprentissages informels et non formels : reconnaissance, valorisation, VAE
- L'éducation au développement durable (EDD) comme fil conducteur des projets
- L'éducation aux médias et à l'information (EMI) : enjeux et outils pédagogiques
- Les nouvelles technologies au service de la pédagogie : e-learning, gamification, réalité augmentée
- La pédagogie de projet à grande échelle : de l'idée à la réalisation collective
- Concevoir un référentiel de compétences et un programme de formation interne
- L'évaluation des démarches pédagogiques : outils, indicateurs et apprentissages
- Documenter et partager les innovations pédagogiques : fiches pratiques, publications, essaimage

BLOC 2 — Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action (250h)

Objectif général : Être capable de coordonner l'ensemble des dimensions humaines, organisationnelles, financières et communicationnelles d'un projet d'action socio-éducative, en garantissant la qualité des actions menées, l'atteinte des objectifs fixés et la satisfaction des parties prenantes.

Compétences visées

- Manager une équipe pluridisciplinaire et accompagner le développement des compétences individuelles et collectives
- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication interne et externe adaptée au projet
- Organiser et piloter la logistique d'un projet d'action complexe et multi-sites
- Mettre en place et animer une démarche qualité au sein d'une structure ou d'un projet
- Construire, suivre et ajuster le budget d'un projet d'action en lien avec les financeurs

| Module 1 — Management d'équipe

- Les théories du management : de Taylor au management situationnel (Hersey & Blanchard)
- Les styles de leadership et leur impact sur la dynamique d'équipe
- Construire une équipe pluridisciplinaire : recrutement, intégration, montée en compétences
- Définir et répartir les missions : fiches de poste, délégation, responsabilisation
- La fixation d'objectifs et le suivi de la performance individuelle et collective
- L'entretien professionnel et l'entretien d'évaluation : cadre légal et conduite
- La motivation au travail : théories (Maslow, Herzberg, Deci & Ryan) et leviers pratiques
- La gestion des conflits en équipe : médiation, recadrage, gestion des tensions interpersonnelles
- Développer une culture de coopération et d'intelligence collective dans l'équipe
- Manager des bénévoles : spécificités, engagement, reconnaissance et fidélisation
- Accompagner le changement au sein d'une équipe : résistances, communication, mobilisation
- Piloter des réunions d'équipe efficaces : préparation, animation, prise de décision, compte rendu
- Le droit du travail appliqué à l'animation : contrats, temps de travail, conventions collectives ÉCLAT et ALISFA
- La formation professionnelle continue : plan de développement des compétences (PDC), CPF, OPCO
- Prévention des risques psychosociaux (RPS) : identification, prévention, accompagnement

| Module 2 — Communication et promotion

- Stratégie de communication globale d'une structure : diagnostic, positionnement, cibles, messages
- Construire un plan de communication annuel pour un projet ou une structure
- L'identité visuelle et la charte graphique : enjeux, création, cohérence sur tous les supports
- Communication interne : outils, rituels, gestion de l'information ascendante et descendante
- Relations presse et médias : rédiger un communiqué, préparer une interview, gérer les relations avec les journalistes
- Les réseaux sociaux professionnels : stratégie éditoriale, community management, indicateurs
- Création de contenus numériques : vidéo institutionnelle, podcast, webinaire, newsletter
- Le storytelling au service de la communication associative et institutionnelle
- Organisation d'un événement de communication : lancement, conférence de presse, forum
- Rédiger des supports de présentation percutants (pitch deck, rapport annuel, plaquette)
- La communication de crise : anticiper, réagir, protéger la réputation de la structure
- Mesurer l'impact de la communication : KPIs, tableaux de bord, ajustement de la stratégie
- Communication interculturelle et accessibilité des supports (FALC, langues, formats adaptés)

| Module 3 — Gestion logistique et organisationnelle

- Cartographier et optimiser les processus organisationnels d'une structure
- Piloter la logistique d'un projet complexe : planning, ressources, prestataires, sous-traitance
- Gestion des achats et des marchés publics simplifiés : procédures, cahier des charges, sélection
- Coordination multi-sites et gestion d'équipes décentralisées ou en télétravail
- Outils de pilotage opérationnel : tableaux de bord, indicateurs clés de performance (KPI)
- Système d'information et gestion documentaire : GED, archivage, sécurité des données
- RGPD et protection des données dans une structure d'animation : conformité et pratiques
- Gestion des locaux et des équipements : entretien, maintenance préventive, normes de sécurité
- Planification et gestion des ressources humaines opérationnelles : plannings, roulements, remplacements
- Organisation et coordination d'un événement de grande envergure (festival, forum, séjour long)
- Gestion des imprévus et des crises logistiques : protocoles, réactivité, communication de crise
- Évaluation de la performance logistique et identification des axes d'amélioration

| Module 4 — Démarche qualité

- Les fondements du management par la qualité : ISO 9001, EFQM
- Construire un système de management de la qualité (SMQ) adapté à une structure d'animation
- Le cycle PDCA (Plan, Do, Check, Act) appliqué aux projets socio-éducatifs
- Identifier, formaliser et standardiser les processus clés d'une structure
- Construire des indicateurs de qualité pertinents : satisfaction, efficacité, conformité
- Mettre en place des enquêtes de satisfaction multicanales et analyser les résultats
- L'audit interne : méthodologie, grilles d'évaluation, rapport et plan d'actions correctives
- Traiter les non-conformités et les réclamations : procédures et culture de l'amélioration
- La démarche d'évaluation externe : critères, processus, préparation et exploitation des résultats
- Impliquer les équipes dans la démarche qualité : formation, sensibilisation, culture de l'amélioration
- Benchmarking et veille qualité : s'inspirer des meilleures pratiques du secteur
- Capitalisation et diffusion des bonnes pratiques au sein d'une structure ou d'un réseau

| Module 5 — Gestion financière et budgétaire

- Les fondamentaux de la comptabilité associative : plan comptable, journaux, grand livre, balance
- Lire et analyser les états financiers : bilan, compte de résultat, annexe
- La comptabilité analytique : ventilation des charges par activité, coûts complets, marges
- Construire un budget pluriannuel de structure ou de projet
- Élaborer et piloter un plan de trésorerie prévisionnel
- Les financements publics avancés : FONJEP, FDVA, dotations de l'État, fonds européens (FSE+, FEADER)
- Les conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) : négociation, suivi, bilan
- La tarification des services et l'analyse des coûts : prix de revient, prix de vente, marges
- La gestion des fonds propres et des réserves : politique financière d'une association
- Contrôle de gestion : tableaux de bord financiers, écarts, mesures correctives
- Préparer et accompagner un audit ou un contrôle financier d'un financeur
- Le financement par les fonds européens : FEDER, FSE+, règles d'éligibilité, justification des dépenses
- La gestion financière en temps de crise : plan de continuité, mesures d'urgence, restructuration
- Rédiger et présenter un rapport financier annuel au conseil d'administration et aux financeurs

BLOC 3 — Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative (200h)

Objectif général : Être capable de concevoir, piloter et évaluer des cycles d'animation complexes et des démarches pédagogiques approfondies, en s'appuyant sur une analyse réflexive de sa pratique et en contribuant au développement des compétences pédagogiques de l'équipe.

Compétences visées

- Mobiliser des techniques d'animation avancées et les adapter à des contextes variés et des publics complexes
- Concevoir, piloter et ajuster des cycles d'animation inscrits dans une logique éducative cohérente
- Mettre en place des dispositifs d'évaluation rigoureux et exploiter les résultats pour l'amélioration continue
- Accompagner et former les animateurs de son équipe dans le développement de leurs pratiques pédagogiques
- Inscrire les démarches pédagogiques dans une perspective de transformation sociale et d'émancipation

| Module 1 — Approfondissement des techniques d'animation

- Analyse critique des courants pédagogiques majeurs et leurs implications pour l'animateur coordinateur
- Les techniques avancées de facilitation de groupe : forum ouvert, world café, liberating structures
- La sociodynamique des groupes : cartographie des acteurs, gestion des résistances, synergies
- L'animation de grands groupes et d'assemblées : techniques, posture, gestion des débats
- Conduire des ateliers d'intelligence collective à grande échelle
- Les techniques de créativité avancées : TRIZ, synectique, méthode des six chapeaux (De Bono)
- L'animation de processus participatifs complexes : budgets participatifs, plans locaux, diagnostics partagés
- Théâtre et arts performatifs au service de la transformation sociale : théâtre de l'opprimé, forum, playback
- Le récit collectif et le storytelling comme outils de mobilisation communautaire
- La médiation culturelle avancée : entre médiation artistique, culturelle et sociale
- L'animation numérique avancée : formation, médiation, création de contenus pédagogiques
- Concevoir et animer une démarche de co-design avec un collectif ou une communauté
- Les approches interculturelles en animation : compétences culturelles, dialogue interculturel, médiation
- Analyse réflexive de sa propre pratique pédagogique : supervision, analyse de pratiques professionnelles

| Module 2 — Conception et pilotage de cycles d'animation

- Définir et structurer un cycle d'animation : logique de progression, cohérence pédagogique, durée
- Construire un référentiel d'objectifs pédagogiques pour un cycle d'animation
- Articulation des séances dans un cycle : progression, spirale des apprentissages, points d'étape
- La différenciation pédagogique dans un cycle : adapter sans exclure, individualiser sans isoler
- Piloter un cycle d'animation en équipe : répartition des rôles, coordination, cohérence des interventions
- Conduire des analyses de pratiques collectives au sein de l'équipe pédagogique
- L'accompagnement des animateurs dans la préparation et la conduite de leurs séances
- Gérer les imprévus pédagogiques à l'échelle d'un cycle sans perdre la cohérence globale
- Les outils de suivi pédagogique : carnets de bord, portfolios de compétences, livrets de suivi
- La relation pédagogique avec les publics en difficulté : adapter, maintenir le cap, ne pas décrocher
- Concevoir une séquence d'animation inter-structures ou en partenariat multi-acteurs
- Documenter un cycle d'animation : rapport pédagogique, capitalisation, transmission à l'équipe
- Intégrer les retours des participants dans l'ajustement du cycle en cours
- Le pilotage pédagogique à distance ou en format hybride : contraintes, outils, postures

| Module 3 — Évaluation des actions d'animation

- Les modèles avancés d'évaluation : Stake, Scriven, Stufflebeam, Patton — applications pratiques
- L'évaluation participative : impliquer les bénéficiaires dans la conception et la conduite de l'évaluation
- Construire un dispositif d'évaluation complet : objectifs, outils, acteurs, calendrier
- Évaluation d'impact social : méthodes qualitatives et quantitatives, SROI (Social Return On Investment)
- Les indicateurs de résultats, d'effets et d'impact : comment les choisir, les mesurer, les interpréter
- L'évaluation de processus : analyser la mise en œuvre pour comprendre les résultats
- Conduire une évaluation externe : commanditer, accompagner et exploiter les résultats
- Les outils numériques avancés d'évaluation et de collecte de données (KoboToolbox, PowerBI, Tableau)
- Analyse et visualisation de données d'évaluation : graphiques, tableaux de bord, infographies
- Rédiger un rapport d'évaluation rigoureux et accessible pour différents publics
- Restituer les résultats d'une évaluation aux parties prenantes : format, ton, recommandations
- Transformer les résultats d'évaluation en décisions stratégiques pour le projet ou la structure

- L'évaluation comme outil de plaidoyer et de valorisation des actions auprès des financeurs
- Mettre en place une culture de l'évaluation au sein d'une structure : formation, pratiques, rituels

BLOC 4 — Animer en sécurité dans le champ d'activité (50h)

Objectif général : Être capable de garantir la sécurité physique, morale et juridique des participants et des équipes dans la conduite des activités, en maîtrisant le cadre réglementaire, en anticipant les risques et en mettant en place des protocoles de prévention et de gestion des incidents.

Compétences visées

- Maîtriser le cadre juridique et réglementaire applicable aux activités socio-éducatives et culturelles de niveau DEJEPS
- Identifier, analyser et prévenir les risques liés aux activités et aux publics encadrés
- Mettre en place des protocoles de sécurité adaptés aux différents contextes d'animation
- Former et sensibiliser les équipes aux enjeux et aux pratiques de sécurité
- Gérer les situations d'urgence et assurer le suivi post-incident

| Module 1 — Cadre juridique et réglementaire

- Le cadre légal de l'animation socio-éducative et culturelle au niveau DEJEPS : lois, décrets, arrêtés
- La réglementation des établissements recevant du public (ERP) : types, obligations, contrôles
- Le droit pénal de l'animateur : infractions, circonstances aggravantes, jurisprudences récentes
- La responsabilité du coordinateur et de la direction : délégation de pouvoir, in solidum, faute caractérisée
- Les obligations légales en matière d'hygiène et de sécurité au travail (Code du travail, DUER)
- La réglementation des activités physiques et sportives (APS) : diplômes requis, déclarations
- Protection des données personnelles et RGPD : obligations du responsable de traitement
- Le cadre légal des séjours, déplacements et sorties avec des mineurs
- Les assurances professionnelles : responsabilité civile, multirisque, assurances des participants
- Obligation de signalement et protection des personnes vulnérables : enfants, adultes sous tutelle
- La législation sur la lutte contre les discriminations : obligations de l'employeur et du coordinateur
- Les procédures judiciaires : dépôt de plainte, signalement, coopération avec les autorités

| Module 2 — Gestion des risques

- La culture de prévention des risques dans une structure : intégrer la sécurité à tous les niveaux
- Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) : méthodologie et mise à jour
- Identifier et évaluer les risques spécifiques aux activités socio-éducatives et culturelles
- La méthode AMDEC (Analyse des Modes de Défaillances, de leurs Effets et de leur Criticité) appliquée à l'animation
- Risques psychosociaux (RPS) dans les équipes d'animation : diagnostic, prévention, gestion
- Gestion des situations de violence : protocoles d'intervention, sécurité des équipes
- Les plans de continuité d'activité (PCA) : conception, test, déclenchement
- Gestion d'une situation de crise : cellule de crise, communication, documentation
- Les exercices de simulation et de mise en situation comme outils de prévention
- Analyse post-incident : retour d'expérience (REX), identification des causes, mesures correctives
- La veille réglementaire en matière de sécurité : sources, fréquence, diffusion aux équipes
- Former et habiller les équipes aux procédures de sécurité : plans de formation, recyclages

| Module 3 — Sécurité des publics et des activités

- Adapter les protocoles de sécurité selon les caractéristiques des publics (mineurs, personnes âgées, handicap, précarité)
- Sécurité en activités de plein air et sorties : évaluation du site, météo, matériel, encadrement
- Sécurité lors de séjours avec hébergement : réglementation, encadrement nocturne, protocoles sanitaires
- Sécurité des activités artistiques et culturelles : scènes, équipements, foules, risques spécifiques
- Sécurité numérique des publics : protection des mineurs en ligne, cyber-harcèlement, signalement
- Les protocoles d'urgence sanitaire : pandémie, accident collectif, plan d'organisation des secours
- Évaluation et validation de la sécurité d'un site ou d'un équipement avant utilisation
- Sensibiliser les participants à leur propre sécurité : démarche participative et pédagogique
- Bilan sécurité annuel d'une structure : indicateurs, analyse, plan d'amélioration

STAGE — Formation en structure d'accueil (500h)

Objectif général : Exercer des responsabilités de coordination dans une structure d'animation socio-éducative ou culturelle, en pilotant des projets d'action, en animant une équipe et en gérant les dimensions administratives et budgétaires déléguées, sous la supervision d'un maître d'apprentissage qualifié.

Organisation des 500h

| Phase 1 — Prise de responsabilités en coordination (100h) | Lien : BC1 / BC2

- Analyse du contexte institutionnel, territorial et partenarial de la structure d'accueil
- Cartographie des acteurs du territoire et des partenaires stratégiques de la structure
- Participation aux instances de gouvernance : conseil d'administration, bureau, comité de direction
- Prise en main des outils de pilotage de la structure : tableaux de bord, indicateurs, plans d'action
- Identification d'un besoin ou d'un projet à coordonner et rédaction d'une note de cadrage
- Présentation de la note de cadrage au directeur ou au maître d'apprentissage pour validation

| Phase 2 — Pilotage et coordination de projets d'animation (200h) | Lien : BC1 / BC2 / BC3

- Pilotage opérationnel d'un projet d'animation : planification, suivi, ajustements en temps réel
- Coordination des partenaires et prestataires impliqués dans le projet
- Animation des réunions de pilotage et de coordination avec les parties prenantes
- Mise en place et suivi des indicateurs de performance du projet
- Conception et conduite de cycles d'animation dans le cadre du projet coordonné
- Production des livrables du projet : rapports intermédiaires, bilans, présentations aux financeurs

| Phase 3 — Encadrement et animation d'équipes (100h) | Lien : BC2 / BC3

- Encadrement direct d'une équipe d'animateurs : répartition des missions, suivi, accompagnement
- Conduite d'entretiens individuels avec les membres de l'équipe (suivi, recadrage, valorisation)
- Animation des réunions pédagogiques et des temps d'analyse de pratiques professionnelles
- Formation ou co-formation des animateurs sur des thématiques pédagogiques identifiées
- Gestion des situations conflictuelles au sein de l'équipe avec l'appui du maître d'apprentissage
- Évaluation de la performance pédagogique et professionnelle des animateurs encadrés

| Phase 4 — Gestion administrative et budgétaire déléguée (100h) | Lien : BC2 / BC4

- Suivi budgétaire délégué d'un projet ou d'un secteur d'activité : saisie, contrôle, reporting
- Rédaction de comptes rendus financiers à destination du directeur ou des financeurs
- Participation à la préparation d'un dossier de demande de subvention ou d'un renouvellement de convention
- Gestion administrative courante déléguée : contrats, conventions, documents réglementaires
- Mise en place ou amélioration d'un processus ou d'un outil de suivi administratif ou qualité
- Préparation du Dossier de Présentation des Compétences (DPC) et du rapport de stage final